Revêtement de décoration et d'imperméabilité d'aspect mat lisse

CHROMATIC® FAÇADE

DÉFINITION

Revêtement de décoration (D3) et d'imperméabilité (I1 à I4) d'aspect mat lisse à base de résines acryliques et siloxane en dispersion aqueuse, conforme aux spécifications de la norme NF DTU 42.1.

DOMAINES D'EMPLOI

- Extérieur.
- Décoration et protection des façades neuves ou à renover
- Assure les fonctions d'imperméabilité des classes I1 à I4 des façades à renover

SPÉCIFICITÉS

- Monoproduit - impression, intermédiaire et finition.
- Aspect mat profond.
- Additivé siloxane pour une meilleure durabilité.
- Renovateur d'anciens systèmes d'imperméabilité.
- D3 à I4.

POINTS FORTS

- Application très facile.
- Résistance renforcée à la fissuration.
- Résistance à l'encrassement.
- Conservation dans le temps de la souplesse du film.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect du film sec :	Mat.
Extrait sec en volume (en blanc) :	65 (± 2) %
Densité (masse volumique à 20 °C) :	1,17 (± 0.05) g/cm³
Rendement moyen :	2 à 5 m²/L
Épaisseur moyenne du film sec :	0,200 mm pour 400 g/m²
Temps de séchage (à 23° et 50% d'humidité rel.) :	Sec au toucher : 3 à 4 heures
Recouvrable :	24 heures
Teintes :	Blanc, teintes du nuancier Chromatic® Façade
Conditionnements :	15 L

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Consulter notre fiche de données de sécurité disponible sur le site www.quickfds.com.
- La fiche technique est disponible sur le site : www.sigmacoatings.fr.

SIGMA COATINGS

Les renseignements de cette notice sont fondés sur nos connaissances actuelles et les résultats effectués, en toute objectivité, dans les conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur.
Avant toute mise en oeuvre vérifier auprès de nos services techniques que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.
Janvier 2019

MISE EN ŒUVRE

Préparation des fonds : Se reporter à la fiche SIGMAFLEX "dispositions communes".
Systèmes d'application : Ce revêtement de finition sera mis en œuvre sur les impressions et couches intermédiaires du tableau ci-après «Traitement des parties courantes», conformément aux dispositions générales de la fiche SIGMAFLEX «disposition communes».

Classes	Couche d'impression (2)	Couche intermédiaire	Couche de finition
D3 (A1)	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT dilué à 15% d'eau 0,208 l/m²		SIGMAFLEX 2000S MONO MAT 0,250 l/m²
I1 (A2)	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT dilué à 15% d'eau 0,208 l/m²		SIGMAFLEX 2000S MONO MAT 0,330 l/m²
	SIGMAFLEX INTERMEDIAIRE dilué à 5% d'eau 0,208 l/m²		SIGMAFLEX 2000S MONO MAT 0,250 l/m²
I2 (A3)	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT dilué à 15% d'eau 0,208 l/m²	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT 0,250 l/m²	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT 0,250 l/m²
	SIGMAFLEX INTERMEDIAIRE dilué à 5% d'eau 0,208 l/m²	SIGMAFLEX INTERMEDIAIRE dilué à 5% d'eau 0,250 l/m²	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT 0,250 l/m²
I3 (A4)	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT dilué à 15% d'eau 0,208 l/m²	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT 0,330 /m²	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT 0,330 l/m²
	SIGMAFLEX INTERMEDIAIRE dilué à 5% d'eau 0,208 l/m²	SIGMAFLEX INTERMEDIAIRE 0,375 /m²	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT 0,250 l/m²
I4 (A5)	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT dilué à 15% d'eau 0,208 l/m²	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT + ARMATURE (1) 0,660 l/m²	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT 0,330 l/m²
	SIGMAFLEX INTERMEDIAIRE dilué à 5% d'eau 0,208 l/m²	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE + ARMATURE (1) 0,670 l/m²	SIGMAFLEX 2000S MONO MAT 0,250 l/m²

Les consommations sont données, dilution comprise, pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être à déterminer sur le chantier.
(1) Marouflage de l'ARMATURE en 2 passes, avec ou sans délai de séchage.
(2) Sur pâte de verre et carreaux céramique (< 7,5 x 7,5 cm), sur ancienne peinture minérale et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulent, on utilisera SIGMAFIX en couche d'impression.
En impression également, il est possible d'utiliser SIGMAFIX AQUA en lieu et place du SIGMFLEX 2000S MONO MAT dilué à 15%.

Matériel d'application : Brosse, rouleau 18/20 mm, pistolet airless.
Dilution : Prêt à l'emploi - Ne pas diluer.
Nettoyage du matériel : A l'eau immédiatement après usage.

OBSERVATIONS

Conditions limites d'application : Température du support comprise entre 5°C et 35°C. Humidité relative inférieure à 80 %. Ne pas appliquer par temps de gel, ni sur support humide ou condensant. Ne pas utiliser dans un endroit clos, non exposé à la lumière.
Recommandations particulières : Utiliser un même lot de fabrication et de mise à la teinte par unité de surface. Bien agiter le produit avant emploi. Appliquer le produit grassement et répartir uniformément. Pour les teintes vive (rouge, orange, jaune) prevoir une sous couche teintée pour favoriser l'opacité finale

CLASSIFICATION

AFNOR : NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2/10c
COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010). Ce produit contient maximum 40 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.
EVWA : EN 1062-1 :Decoration : D3 : E4, V2, W3, A1
Imperméabilité : I1 : E4, V2, W3, A2 - I2 : E4, V2, W3, A3 - I3 : E5, V2, W3, A4 - I4 : E5, V2, W3, A5

CONSERVATION

- 2 an en emballage hermétique d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

PPG AC FRANCE
Immeuble Union Square - 1, rue de l'Union - 92565 Rueil-Malmaison Cedex
T 01 57 61 00 00 **F** 01 57 610 610
Siret : 41 30492 042 000 10. Edition : janvier 2019